



COMMUNIQUE DE PRESSE
Mercredi 20 mars 2024

Mise en œuvre des investissements du Ségur de la santé en Occitanie : Pose de la 1^{ère} pierre du nouvel hôpital de Lavelanet

La première pierre de l'hôpital du Pays d'Olmes a été posée ce mercredi 20 mars 2024, dépendant du centre hospitalier intercommunal des vallées d'Ariège à Lavelanet. C'est une étape qui marque le lancement des travaux de ce nouvel établissement, qui bénéficie d'un investissement total à hauteur de 20 millions d'euros.

Cette cérémonie officielle a réuni sur le site de ce nouvel établissement :

- M. Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,
- M. Simon BERTOUX, Préfet de l'Ariège
- Mme Carole DELGA, ancienne Ministre, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée
- Mme Christine TEQUI, Présidente du Conseil départemental de l'Ariège
- M. Marc SANCHEZ, Maire de Lavelanet, Président de la Communauté de communes du Pays d'Olmes
- Mme Marie DUNYACH, Directrice Générale du CHIVA
- M. Gérard BORDIER, Président du Conseil de surveillance du CHIVA

Dès 2012, une réflexion avait été lancée sur les possibilités de reconstruction d'un nouvel ensemble immobilier, permettant d'accueillir une offre de soins plus adaptée et modernisée à la population. La reconstruction de l'hôpital avait été actée par l'Agence régionale de santé en 2016. Elle a notamment bénéficié d'un financement considérable dans le cadre des investissements liés au Ségur de la santé (à hauteur de 6 millions d'euros).

L'établissement accueillera ses premiers patients en 2025. Il disposera d'un équipement apte à intégrer de futures évolutions et dont les performances pourront répondre aux besoins des usagers et des professionnels de santé.

Un projet qui conforte l'offre de santé de proximité

Le projet de construction intègre les composantes suivantes :

AMBULATOIRE ET PLATEAU TECHNIQUE

- Une antenne de médecine d'urgence.
- Des consultations externes avancées et de spécialités.
- Un Centre périnatal de proximité (pédiatrie, gynécologie et obstétrique hors accouchements).
- 2 places d'hôpital de jour de médecine (et de soins de suite et de réadaptation).
- Une Permanence d'accès aux soins (PASS).

HEBERGEMENT

- 80 lits d'hospitalisation conventionnelle : le maintien de l'implantation des lits de médecine et de SSR doit permettre de faire varier l'offre pour s'articuler au mieux avec le CHIVA, site principal, qui dispose d'un plateau technique complet et des besoins sur le territoire.
- Une Unité de médecine à orientation gériatrique de 24 lits évolutive à 20 lits.
- Une Unité de soins médicaux et de réadaptation de 26 lits évolutive à 30 lits. Cette unité disposera d'un plateau technique de kinésithérapie et d'ergothérapie.
- Une Unité de soins de longue durée de 30 lits dont une Unité d'hébergement Renforcé adossée de 14 lits.

Le projet architectural prend en compte cette capacité d'évolution par, a minima, une modularité d'occupation de 4 chambres à l'interface des deux secteurs de prise en charge Médecine et SSR. Le site disposera ainsi d'une filière gériatrique quasi complète.

Un projet qui s'approprie les enjeux environnementaux

Le futur bâtiment sera construit en conformité avec les normes environnementales en vigueur en 2023 : RT 2020 et performance énergétique E3C1. Les patios offrent un éclairage naturel pour les patients et les personnels. 60% de l'électricité sera produite grâce à la pose de panneaux photovoltaïques en toiture. Les espaces paysagers seront réalisés en incluant des essences locales en adéquation avec les conditions climatiques de la zone concernée. La récupération des eaux pluviales permettra d'arroser les végétaux pendant les périodes les plus chaudes. Des places de parking avec recharges pour véhicules électriques seront positionnées.

Le futur établissement sera accessible en voiture, 2 roues et piétons pour les usagers par la rue du Colonel Beltrame depuis Lavelanet et pour les véhicules lourds des transporteurs et secours, depuis Villeneuve d'Olmes.

Un projet co-financé par l'Etat, les collectivités territoriales et le recours à l'emprunt

La participation financière de l'Etat et des collectivités territoriales a permis au CHIVA de mener à bien un tel projet au service de la population :

COÛT DE L'OPERATION : 20 millions d'euros (M€)

- Subvention Agence Régionale de Santé Occitanie : **6 M€** (Financement Ségur de la santé)
- Subvention Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée : **1,6 M€**
- Subvention Conseil départemental de l'Ariège : **1,6 M€**
- Emprunt (Banque des Territoires) : **11,465 M€**

Un projet qui accueillera ses premiers patients en 2025

CALENDRIER

- Obtention du permis de construire : 21/12/2022
- Etudes de conception (APD) : de juillet 2022 à mai 2023
- PRO : 27/04 au 30 mai 2023
- Phase des travaux : du 31/07/23 au 6 mai 2025
- Phase de réception : le 02/07/2025
- Mise en fonctionnement prévisionnelle : **septembre 2025**

